



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# Feuille de route académique du numérique pour l'éducation 2016-2017

» L'école  
change avec  
le numérique »  
#EcoleNumerique

## Contexte

Le projet ministériel « faire entrer l'École dans l'ère du numérique » est structuré autour de 4 points :

- Faire du numérique un levier de la refondation de l'École de la République.
- Offrir des contenus et services aux élèves, parents et enseignants d'ici 2017.
- Réunir les conditions d'une inscription durable de l'École dans l'ère du numérique permettant la mise en place d'une stratégie durable.
- Un ensemble d'actions qui seront conduites au cours de la période 2013-2017.

Le plan numérique pour l'éducation a pour but de permettre aux enseignants et aux élèves de profiter de toutes les opportunités offertes par le numérique :

- Mieux préparer les élèves à être acteur du monde de demain
- Développer des méthodes d'apprentissages innovantes pour favoriser la réussite scolaire et développer l'autonomie
- Former des citoyens responsables et autonomes à l'ère du numérique
- Préparer les élèves aux emplois digitaux de demain

Sa mise en œuvre repose sur quatre piliers : la formation, les ressources, l'équipement et l'innovation.

Le projet de l'académie de Limoges s'articule autour de trois grands axes stratégiques :

- Mettre en place un service public numérique d'enseignement visant à
  - Proposer des services aux élèves.
  - Proposer des services aux enseignants.
  - Proposer des services à la communauté éducative.
- Éduquer les élèves au numérique.
- Former les acteurs au et par le numérique.

Ce projet constitue un élément essentiel du plan d'actions académique visant à inscrire l'académie de Limoges dans la politique nationale du numérique éducatif. Il a été revisité à la lumière du contrat d'objectifs entre l'académie de Limoges et l'administration centrale.

Ce contrat d'objectifs spécifie les actions relatives au numérique pour l'éducation avec le levier 4 de l'objectif 2 : La mise en place d'une « académie numérique ».

- Repérer, évaluer, valoriser et diffuser les pratiques pédagogiques utilisant des outils et ressources numériques, en collaboration avec CANOPE Limoges. Constituer des groupes de suivi et d'accompagnement pour le développement et la valorisation des pratiques, à l'échelon académique et départemental.
- Accentuer la dynamique initiée par le "collège connecté"
- Favoriser la formation à distance et les formations hybrides appuyées sur les ressources locales et nationales.
- Renforcer qualitativement l'utilisation pédagogique des outils numériques et la mise à disposition de ressources appropriées à destination des élèves et des enseignants.
- Développer les sites, les espaces d'aide et de partage, les visioconférences, pour tous les élèves, afin de réduire l'isolement induit par la ruralité et d'accompagner les élèves en situation de handicap.
- Encourager les usages du numérique éducatif à travers les appels à projet, notamment dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle (EAC).
- S'appuyer sur les outils numériques pour développer et renforcer le lien famille-école

**Objectifs stratégiques du numérique éducatif (en lien avec le projet académique) rédigés par le DAN suite à une concertation préalable DAN/DSI :**

Axe	<u>Au sein de la grande Région (culture numérique, évolution des pratiques pédagogiques et professionnelles, amélioration des apprentissages, informatique ubiquitaire et transparente...).</u> Indiquer éventuellement les axes de réflexion en cours
État des lieux	<p>Les trois DAN ont pu s’entretenir au sujet de la question de la nouvelle feuille de route au sein de la région académique et souhaiteraient apporter une focale sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La construction des échanges entre les DAN se fait, depuis plusieurs années, dans un climat de transparence à l’égard des académies voisines, avec le souci de la mutualisation des informations et des compétences.</li> <li>• Chaque territoire a pu développer des expertises particulières (expérience de déploiements massifs de matériels, lien école/entreprise, priorité au premier degré et publics ASH, capacité d’éditorialisation, parcours de formation M@gistère...), qui seront renforcées par les différents projets e-FRAN.</li> <li>• Au vu de la taille du territoire et des modes de fonctionnement présentés ci-dessus, la coordination devrait se faire au mieux des expertises de chaque académie, au service d’une montée en compétences de chacun pour une plus-value régionale.</li> </ul> <p>En effet, le <i>modus operandi</i> du traitement des différents dossiers communs (ENT, appels à projet e-FRAN, mutualisation des informations) a montré que des organisations plus agiles étaient possibles et bien plus efficaces dans le domaine du numérique que les organisations pyramidales et la culture des silos. Ce type de culture professionnelle, assez proche de celui adopté par les start-up du numérique et les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft) est fondé sur la réactivité des acteurs et sur leur capacité à solliciter les expertises au plus près du terrain. Il s’agit davantage une culture de la collaboration que de la coopération. Ces modalités organisationnelles, les trois DAN en sont conscients, sont novatrices dans la culture de notre administration. Néanmoins, elles induisent des ouvertures qui apparaissent pouvoir répondre aux besoins émergents de nos organisations.</p>
Objectifs	Mise en œuvre d’une « coordination tripartite », flexible, qui solliciterait, dans l’intérêt de tous, les compétences de chacun sur le territoire.
Actions à mener	<p>Mutualiser les ressources pédagogiques numériques des académies.          Mutualiser les formateurs de haut niveau.          Mettre en adéquation les énergies sur des dossiers stratégiques et appels à projet en recourant aux spécialistes là où ils se trouvent.</p>
Moyens et acteurs mobilisés	Les DAN, les DSI et leurs adjoints des trois académies de la région académique.
Indicateurs et preuves de réussite	Nombre de sujets ayant donné lieu à mutualisation.

<i>Axe</i>	<u>Au sein de l'académie (en lien avec le projet académique et le contrat d'objectifs)</u>
<i>État des lieux</i>	<p>Monsieur le Recteur de l'académie de Limoges a fait le choix stratégique de placer la pédagogie au centre des décisions et actions en matière de gouvernance.</p> <p>Ainsi a été constitué le Comité Académique du Numérique Éducatif (CANÉ) qui réunit les IA-DASEN, les représentants des corps d'inspection, les conseillers du recteur, les représentants des chefs d'établissement.</p>
<i>Objectifs</i>	<p>Le Comité Académique du Numérique Éducatif (CANÉ) constitue le groupe de pilotage de la stratégie numérique de l'académie de Limoges.</p> <p>Il fait des propositions en matière de e-éducation et assure la mise en œuvre et le suivi des actions.</p>
<i>Actions à mener</i>	<p>Définir un plan d'actions coordonnées à travers toute l'académie et tous les niveaux d'enseignement.</p> <p>Mettre en place un observatoire académique inter-degrés des usages du numérique.</p> <p>Inciter les enseignants à la mutualisation de leurs propres ressources numériques.</p> <p>Répertorier les besoins d'accompagnement des équipes éducatives et définir un plan de formation de proximité adapté.</p> <p>Proposer un cadre pour un « conseil du numérique » en établissement.</p> <p>Valoriser les acteurs du numérique à tous les niveaux.</p> <p>Participer aux orientations du conseil académique Canopé.</p> <p>Réaliser le suivi des indicateurs de la feuille de route.</p>
<i>Moyens et acteurs mobilisés</i>	<p>Cette instance pilotée par le DAN réunit les IA-DASEN, les doyens des corps d'inspection, les IEN Tice, les directeurs des ateliers Canopé, le DSI, le RSSI, le directeur de l'ESPE, les représentants des chefs d'établissement.</p>
<i>Indicateurs et preuves de réussite</i>	<p>Nombre d'usages répertoriés.</p> <p>Nombre de formations de proximité réalisées.</p> <p>Nombre d'établissements ayant instauré un conseil du numérique.</p> <p>Pourcentage d'enseignants valorisés dans leur rapport d'inspection.</p>

**Objectifs opérationnels (mettant en évidence les interactions entre DANE et DSI, identifiant les besoins, les moyens mis en œuvre et les indicateurs d'évaluation) :**

<i>Axe</i>	<p><u>Gouvernance (COFIL du numérique pour prioriser projets, relation avec les partenaires) :</u>  Gouvernance mise en place qui permet au pilotage académique d'être relayé en tout point du territoire (lien avec Région, entre académies, évaluation des politiques mises en œuvre...)</p>
<i>État des lieux</i>	<p>À l'heure actuelle, il est difficile de structurer et de faire vivre une instance de gouvernance du numérique éducatif partagée avec les collectivités locales au niveau académique.</p> <p>Dans le département de la Corrèze, il y a eu mise en place d'un comité de pilotage départemental composé de membres de l'éducation nationale (IA-DASEN, IEN Tice, DAN, CPD Tice, Atelier Canopé), de l'Etat (préfecture), des collectivités (conseil départemental) et de l'association des Maires.</p> <p>Une contractualisation prend forme avec le département de la Haute-Vienne.</p> <p>Des conventions sont conclues au cas par cas selon les projets territoriaux mis en place : Plan numérique, ENT, politique d'équipement...</p>
<i>Objectifs</i>	<p>Porter la politique ministérielle en matière de numérique.</p> <p>Associer les collectivités à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie numérique.</p>
<i>Actions à mener</i>	<p>Créer une instance de gouvernance dans chaque territoire : les Comités Territoriaux du numérique Éducatif (CTNÉ).</p> <p>Présenter l'état des lieux du numérique dans le département.</p> <p>Présenter les expérimentations en cours et médiatiser les usages.</p> <p>Définir les perspectives en matière d'équipement, de maintenance, de ressources.</p> <p>Réaliser des contractualisations de partenariats avec les collectivités sur l'ensemble des sujets en lien avec le numérique.</p> <p>Réfléchir à de nouvelles orientations en fonction de l'évolution des pratiques.</p>
<i>Moyens et acteurs mobilisés</i>	<p>Chaque CTNÉ départemental, piloté conjointement par le DAN et l'IA-DASEN, réunit les représentants des collectivités, l'IEN Tice, le directeur de l'atelier Canopé, les représentants des chefs d'établissement.</p>
<i>Indicateurs et preuves de réussite</i>	<p>Nombre de réunions des CTNÉ.</p> <p>Nombre de contractualisations effectives.</p>

<i>Axe</i>	<b>Plan numérique (a souvent déjà permis de réorganiser la feuille de route) : Pilotage, suivi du déploiement, évaluation qualitative, dispositif d'accompagnement, travaux et contribution des équipes DSI</b>
<i>État des lieux</i>	<p>Le plan d'équipement numérique suit des logiques différentes dans les différents territoires.</p> <p>Le département de la Corrèze est entièrement préfigurateur en équipement individuel mobile.</p> <p>Le département de la Creuse ne possède qu'un seul collège préfigurateur.</p> <p>Le département de la Haute-Vienne s'engage dans un équipement, à terme de tous les collèges, en classes mobiles.</p> <p>Des écoles de secteur s'engagent également dans le plan numérique.</p> <p>Les équipes DSI coordonnent avec les collectivités diverses expérimentations techniques pour faciliter la mise en œuvre du plan.</p>
<i>Objectifs</i>	<p>Intégrer le pilotage des établissements du plan numérique aux CTNÉ.</p> <p>Poursuivre le plan d'équipement numérique des collèges et des écoles.</p> <p>Adapter la formation aux différentes situations départementales.</p> <p>Développer la diffusion et l'usage des ressources numériques à travers l'observatoire des usages.</p> <p>Valoriser les pratiques innovantes.</p>
<i>Actions à mener</i>	<p>Accompagner les équipes des collèges et des écoles dans la définition de leur projet numérique.</p> <p>Initier des formations d'usages en proximité.</p> <p>Partager les pratiques pédagogiques à travers les zones d'animation pédagogique (ZAP) définies lors de la mise en place des formations sur la réforme du collège.</p> <p>Évaluer l'impact du plan numérique sur les pratiques éducatives.</p>
<i>Moyens et acteurs mobilisés</i>	<p>Créer un réseau de collèges et écoles numériques s'appuyant sur les ZAP et sur les groupes Viaéduc initiés dans le cadre d'échanges sur le cycle 3.</p> <p>Développer un réseau de formateurs numériques en s'appuyant sur les compétences des ateliers Canopé et de la cellule Cardie.</p> <p>Impliquer les corps d'inspections dans les formations aux usages.</p>
<i>Indicateurs et preuves de réussite</i>	<p>Nombre de nouveaux projets déposés.</p> <p>Résultats de l'évaluation qualitative.</p>

<p><i>Axe</i></p>	<p><u>Accompagnement et formation (interactions avec les responsables académiques de formation (RAF)) :</u>  Faciliter l'évolution des pratiques pédagogiques et valoriser les usages pertinents à travers une formation au et par le numérique ainsi qu'un accompagnement des enseignants, des écoles et des établissements. Prendre en compte notamment : produire, rechercher, utiliser, trier des ressources numériques au service des apprentissages dans une culture numérique</p>
<p><i>État des lieux</i></p>	<p>Des formations de proximité des équipes de collège ont été réalisées par les référents aux ressources et usages pédagogiques du numérique (RRUPN) et ont été associées aux formations transversales de la réforme du collège.  Une sensibilisation de tous les enseignants de collège à la culture numérique a été initiée par une inscription massive à des parcours m@gistère transversaux pour une durée minimale de 9h.  Les formations m@gistère sont largement suivies dans le premier degré.  Des formations spécifiques des Référents RUPN ont été réalisées sur des thématiques ciblées et d'actualité dans un but de diffusion vers leurs pairs en proximité.  Dans le plan académique de formation 2016-2017, la formation au et par le numérique reste toujours une priorité académique.</p>
<p><i>Objectifs</i></p>	<p>Faire émerger un réseau de formateurs experts transversaux et disciplinaires dans les deux degrés.  Continuer à promouvoir la formation de proximité et la formation hybride.  Former les personnels d'encadrement comme levier de la conduite du changement.</p>
<p><i>Actions à mener</i></p>	<p>Repérer et valoriser les enseignants possédant des compétences en matière d'usages pédagogiques du numérique.  Former de manière systématique les Référents RUPN et les ATICE.  Former les équipes d'établissement à l'usage pédagogique des EIM, des classes mobiles et des ENT.  Renforcer la formation de proximité en ciblant les besoins des équipes éducatives.  Renforcer le lien avec la formation initiale de l'ESPE.  Accompagner les équipes concevant des parcours hybrides de formation.  Etoffer la délégation académique (DANÉ) pour pouvoir faire face à ses missions.</p>
<p><i>Moyens et acteurs mobilisés</i></p>	<p>L'essentiel des moyens se situe au niveau du plan académique de formation.  Les acteurs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le DAN et son adjoint.</li> <li>• Le réseau des interlocuteurs académiques pour le numérique (IAN).</li> <li>• Le réseau des ateliers Canopé départementaux.</li> <li>• Les formateurs mutualisés de la région académique.</li> </ul>
<p><i>Indicateurs et preuves de réussite</i></p>	<p>Nombre de formateurs numériques identifiés.  Pourcentage de formations disciplinaires intégrant des pratiques numériques.  Pourcentage de formations hybrides.  Pourcentage de formations numériques en proximité.</p>

<i>Axe</i>	<b>Infrastructures, équipements, sécurité :</b> Usages sécurisés à travers la mise en place d'un environnement numérique de qualité en lien étroit avec les collectivités (ENT, équipements, liaison internet, réseaux, WiFi, maintenance, RSSI...)
<i>État des lieux</i>	<p>Une couverture du territoire limousin avec de la fibre optique dans l'ensemble des lycées et aux portes de la quasi-totalité des collèges.</p> <p>L'équipement et la maintenance sont assurés par les collectivités avec une cadence variable d'une collectivité à l'autre.</p> <p>Les lycées publics disposent d'un personnel TOS de la part du Conseil Régional.</p> <p>Une dynamique d'implantation d'ENT se met en place avec deux projets pour la rentrée 2016 : un ENT des lycées commun avec l'académie de Bordeaux et un ENT des collèges dans le département de la Creuse.</p>
<i>Objectifs</i>	<p>Tendre vers une équité d'équipement sur l'ensemble du territoire de l'académie, tant dans le premier degré que dans le second.</p> <p>Déployer les ENT (LéA, Kosmos, Iconito) sur les périmètres actuellement ciblés.</p> <p>Généraliser les ENT à la totalité de l'académie.</p> <p>Développer l'utilisation des téléservices de l'éducation nationale dans le cadre des relations avec les familles.</p>
<i>Actions à mener</i>	<p>Poursuivre le travail de partenariat avec les collectivités.</p> <p>Inciter les collectivités à proposer un plan de raccordement de l'ensemble des structures scolaires au très haut débit.</p> <p>Généraliser les expérimentations réussies : partage de compétences, wifi, accès aux serveurs ...</p>
<i>Moyens et acteurs mobilisés</i>	DAN, IA-DASEN et DSI.
<i>Indicateurs et preuves de réussite</i>	<p>Nombre de collectivités contractualisant sur l'équipement et la maintenance.</p> <p>Évolution des valeurs liées aux infrastructures et réseaux dans l'enquête ETIC.</p> <p>Taux d'usages des ENT.</p>



<i>Axe</i>	<b>Innovation et expérimentations :</b> Conduite des expérimentations dans un contexte de partenariats multiples (universités, filière du numérique, collectivités ...)
<i>État des lieux</i>	Deux projets e-FRAN inter-degrés portés par Canopé qui n'ont pas été sélectionnés.
<i>Objectifs</i>	Faire exister la liaison inter-degrés par des expérimentations ciblées.
<i>Actions à mener</i>	Réaliser un audit de l'ENT Iconito implanté dans le premier degré. Mutualiser, avec les académies de la région académique, une étude élargie à travers le territoire régional, des divers ENT premier degré, en lien avec la logique de cycle 3. Poursuivre et accompagner les groupes Viaéduc, créés comme extensions des réunions de cycle 3, dans un but de communication et de partage de documents entre enseignants de ce cycle sur une même ZAP. Concevoir des usages pédagogiques du codage propres au cycle 3.
<i>Moyens et acteurs mobilisés</i>	Inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) Tice. Conseillers pédagogiques départementaux (CPD) Tice. Formateurs issus des réseaux des ATICE et des Référents RUPN. Équipe de recherche et de réflexion constituée d'enseignants des deux degrés, sur le thème du codage et de la robotique. Équipes de Canopé et de l'ESPE.
<i>Indicateurs et preuves de réussite</i>	Nombre d'enseignants impliqués dans les groupes Viaéduc de cycle 3. Nombre de scénarios d'usages, répertoriés dans l'observatoire, du codage au service des programmes d'enseignement.